

# Je donne à mes rêves les moyens d'exister

L'esprit d'entreprendre comme catalyseur d'insertion



## Groupement de Créateurs

Le réseau

[www.groupement-de-createurs.fr](http://www.groupement-de-createurs.fr)



Région  
île de France

Groupement  
de Créateurs  
Le réseau



Financé par  
MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
ET DE L'INSERTION

PLAN  
D'INVESTISSEMENT  
DANS LES COMPÉTENCES

Opéré par

BANQUE des  
TERRITOIRES  
UNIQUE CAISSE DES DÉPÔTS

bpi France création

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DE LA COMPÉTITION  
DES TERRITOIRES

edf  
fape | AGIR POUR L'EMPLOI

Fédération Nationale  
CAISSE D'ÉPARGNE

Ce projet est  
financé par le  
Fonds Social  
Européen

**De nombreuses personnes en difficulté d'insertion professionnelle, notamment les jeunes, ont envie de monter des projets, rêvent d'entreprendre, mais très peu osent en parler à un professionnel susceptible de les accompagner\*.**

Mis en œuvre par une cinquantaine de Missions Locales, Maisons de l'Emploi et Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, mais aussi en distanciel, les Groupements de Créateurs permettent aux personnes :

- ⚙️ D'oser exprimer leurs **rêves**, leurs envies
- ⚙️ D'être accompagnées à l'émergence de leurs **projets**
- ⚙️ De développer de nouvelles compétences sociales et leur **pouvoir d'agir**.

**Le Réseau Groupement de Créateurs offre ainsi la possibilité aux structures d'accompagnement de compléter leur offre de services et de monter en compétences avec deux modalités :**

- 1- Les ateliers collectifs **Tous entrepreneurs !** et **Tous solidaires !**
- 2- L'accompagnement Groupement de Créateurs.

## 1 | Les ateliers **TOUS ENTREPRENEURS !** et **TOUS SOLIDAIRES !**

POUVANT ÊTRE MIS EN PLACE PAR TOUTE STRUCTURE D'INSERTION PROFESSIONNELLE, CES ATELIERS ONT POUR OBJECTIFS DE :

- Partir des **envies** des participants et les encourager à se mettre en **action** par la réalisation d'un projet fictif ou réel
- Leur permettre de découvrir la **méthodologie de projet** et d'acquérir de nouvelles compétences transversales
- Valoriser les acquis et savoir-faire mobilisés pour favoriser leur **confiance en soi**

Mais aussi, contribuer à la montée en **compétences des professionnels** sur des pratiques d'accompagnement et d'animation favorisant l'engagement des participants.

### L'ATELIER **TOUS ENTREPRENEURS !**

- ⚙️ Atelier de 2 demi-journées pour inviter les participants à exprimer leurs **rêves**, identifier leurs **valeurs**, créer un projet fictif en utilisant la pédagogie de projet, **pitcher** devant le groupe, mais aussi prendre conscience des **compétences** qu'ils ont mises en œuvre dans le cadre de cette expérience.



### L'ATELIER **TOUS SOLIDAIRES !**

- ⚙️ Atelier de 13 demi-journées réparties sur 6 à 8 semaines pour inviter les participants à imaginer et construire un **projet solidaire** pour leur territoire et le mettre en œuvre. **De l'idée à la réalisation**, en s'appuyant sur le travail d'équipe et la pédagogie de projet, les participants développent leurs **compétences**, leur autonomie, le sens des **responsabilités** et rencontrent des partenaires. Ils auront la capacité d'appliquer leurs apprentissages dans leurs démarches d'insertion professionnelle.



## 2 | L'accompagnement Groupement de Créateurs

Une méthodologie spécifique fondée sur des principes fondamentaux :

- ⚙️ Toute personne est une **richesse** pour le territoire.
- ⚙️ Toute personne exprimant le désir de créer est **écoutée**.
- ⚙️ La personne est **au centre**, auteur et acteur de son projet.
- ⚙️ **L'insertion et l'autonomie** sont les finalités de l'accompagnement.

En intervenant en amont du parcours de création, les **Groupements de Créateurs** facilitent l'accès des porteurs de projet aux dispositifs de la création d'activité. Le réseau fait partie du **collectif Cap Créa** qui unit **26 réseaux partenaires** de Bpifrance, avec l'objectif de doubler d'ici 5 ans le nombre de créations d'entreprises pérennes, génératrices de valeur ajoutée et d'emplois, en favorisant l'accompagnement des porteurs de projet.

➔ **LES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS PROPOSENT UN ACCOMPAGNEMENT À L'ÉMERGENCE, POUR PASSER DE L'ENVIE AU PROJET :**

### ÉTAPE 1



**Mieux se connaître en tant que porteur de projet**

Identifier :

- ses motivations et ses valeurs
- ses compétences, aptitudes et expériences (professionnelles et personnelles)
- les ressources et les contraintes de son environnement personnel

### ÉTAPE 3



**Découvrir l'environnement de son projet**

Explorer l'environnement dans lequel va s'inscrire son projet : secteur d'activité, métiers, marché, réglementation, les étapes de la création, etc.

### ÉTAPE 2



**Définir son idée**

Libérer sa créativité et formuler précisément son idée : Qu'est-ce que je veux faire ? Avec qui ? Pour qui ? Pourquoi ? Où ? Quand ? Comment ?

### ÉTAPE 4



**Définir l'adéquation entre soi, son projet et son environnement**

Valider son idée et identifier les étapes pour concrétiser son projet

➔ **CERTAINS GROUPEMENTS DE CRÉATEURS PROPOSENT ÉGALEMENT LA FORMATION AU DUCA (DU CRÉATEUR D'ACTIVITÉ), ACCESSIBLE SANS LE BAC :**

- est dispensée par la structure porteuse du Groupement de Créateurs et une **Université**, en partenariat avec des **organismes d'accompagnement à la création** (BGE, France Active, Initiative France, CCI...),
- s'appuie sur la **mise en pratique** continue des enseignements, dans le cadre des projets des participants, de projets collectifs et de stages en entreprise,
- permet d'acquérir toutes les **compétences** nécessaires à la gestion d'une activité de type TPE ou association, en 6 mois.

**CONTACTER LE RÉSEAU GROUPEMENT DE CRÉATEURS :**

✉️ [info@groupement-de-createurs.fr](mailto:info@groupement-de-createurs.fr)

📘 @groupementdecreateurs

🌐 Réseau des Groupements de Créateurs



# Un impact démontré sur l'insertion professionnelle

Le réseau compte actuellement une cinquantaine de Groupements de Créateurs partout en France, structurés par un label qualité.

Plus de **15 000** personnes accompagnées depuis 2000

Plus de **60 %** des bénéficiaires sont en situation positive 1 an après :

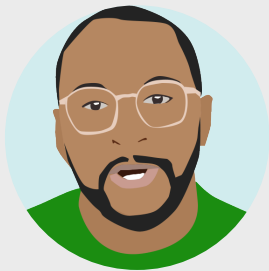
**30 % à 40 %** sont en emploi

**10 % à 20 %** créent leur activité

**10 % à 20 %** reprennent une formation qualifiante

L'impact net des Groupements de Créateurs sur les jeunes peu qualifiés a été démontré par une **évaluation randomisée** menée auprès de **902** jeunes par une **équipe de chercheurs** du CREST, du laboratoire J-PAL, de Sciences Po et de l'Ecole d'Economie de Paris dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse :

- **1 an après** leur entrée dans le Groupement de Créateurs, les jeunes sont deux fois plus nombreux à suivre une formation
- **2 ans après**, ils sont plus nombreux à être en emploi (+ 23%) et leurs revenus sont plus élevés (+25 %)



« Grâce au Groupement de Créateurs, j'ai appris comment mener à bien mes projets quels qu'ils soient : partir vivre en Angleterre, trouver un emploi, reprendre mes études... Cela m'a donné **une méthode que je peux appliquer dans ma vie professionnelle comme personnelle.** »

Mike, porteur d'un projet dans le domaine du graphisme, accompagné par le Groupement de Créateurs de Seine-Saint-Denis



« Nous sommes arrivées au départ avec trop d'idées, le Groupement de Créateurs nous a permis de nous **confronter avec la réalité**, d'ouvrir les yeux sur ce qui était faisable ou non. C'est vraiment un accompagnement et une formation pour tous ceux qui ont un projet mais qui n'osent pas se lancer, **quel que soit leur niveau d'études.** »

Shaima et Chaimae, porteuses d'un projet de création de vêtements, accompagnées par le Groupement de Créateurs de Sénart



« Le Groupement de Créateurs me permet d'avoir un soutien et de mettre en place des actions pour faire évoluer mes réflexions et mon projet. Cela m'aide également à avoir un fil conducteur et une méthodologie afin **d'éviter de m'éparpiller.** »

Anaïs, porteuse d'un projet de salon de thé / fleuriste d'inspiration japonaise, accompagnée par le Groupement de Créateurs de L'Aigle Mortagne



Financé par



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Opéré par



Ce projet est financé par le Fonds Social Européen